

L'Enseignement luxembourgeois en chiffres



Le décrochage scolaire au Luxembourg

Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire

Causes du décrochage
année scolaire 2008/2009



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Sommaire

Introduction.....	3
1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école.....	4
2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg	6
3 Parcours des jeunes après le décrochage.....	8
4 Caractéristiques des élèves quittant l'école	13
5 Causes de l'arrêt des études	23
6 Résumé et conclusions.....	26
7 Références	30

Introduction

La lutte contre le décrochage scolaire au Luxembourg constitue une des priorités du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. L'analyse chiffrée de ce phénomène évalue d'abord l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg. Elle vise ensuite à identifier les groupes d'élèves les plus touchés par le décrochage scolaire et à comprendre les raisons qui poussent le jeune à quitter prématurément l'école. La présente publication concernant les élèves ayant quitté l'école pendant l'année scolaire 2008/2009 est la cinquième édition de cette analyse, publiée pour la première fois en 2005.

Les conséquences du décrochage scolaire affectent autant les jeunes sur le plan individuel que la collectivité dans son ensemble. Souvent perçu comme un échec personnel, il est synonyme d'incapacité de remplir les exigences sociales fondamentales. Comme l'accès au marché de l'emploi s'avère souvent difficile pour ces jeunes sans formation achevée, le décrochage scolaire a aussi d'énormes conséquences sur le plan économique.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, le Conseil de l'Union européenne (Éducation), sur proposition de la Commission, avait adopté en mai 2003 cinq niveaux de référence européens fixant des objectifs chiffrés à atteindre jusqu'en 2010 dans des domaines estimés déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation. Cet exercice a été renouvelé en mai 2009 fixant de nouveaux objectifs à atteindre par les États-membres jusqu'en 2020.

Un de ces niveaux de référence concerne le « taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne ». La moyenne de ce taux au niveau des 27 pays de l'Union européenne s'élevait en 2008 à 14,9% (-2,7% par rapport à 2000). Le niveau de référence visé en 2020 est de 10%. Le Luxembourg pour sa part affichait en 2008 une moyenne de 13,4% (-3,4% par rapport à 2000).

Ces chiffres, qui se basent sur l'« Enquête Force de Travail » (EFT), sont sujets à de fortes variations d'année en année dues à un échantillon limité pour des pays de petite taille tel que le Luxembourg. La démarche poursuivie dans le cadre de la présente analyse est complémentaire à celle de l'EFT en ce sens que nous nous intéressons aux jeunes résidant au Grand-Duché de Luxembourg et ayant décroché du système scolaire luxembourgeois pendant une période de référence définie. L'EFT par contre se base sur l'entièreté de la population résidente au Luxembourg, qui comprend un pourcentage élevé de résidents qui n'ont pas été scolarisés au Luxembourg.

La présente publication est structurée comme suit:

- Le chapitre 1 décrit la méthodologie utilisée pour identifier et approcher les jeunes en décrochage scolaire.
- Le chapitre 2 évalue l'ampleur et l'évolution du décrochage scolaire au Luxembourg.
- Les différentes orientations que peuvent prendre les décrocheurs sont explicitées et chiffrées au chapitre 3.
- Le chapitre 4 examine l'influence de certains facteurs et caractéristiques scolaires et personnels sur le décrochage scolaire et sur les situations personnelles et professionnelles des décrocheurs après l'arrêt des études.
- Le chapitre 5 reprend les affirmations des jeunes décrocheurs pour décrire les raisons personnelles ayant provoqué l'arrêt de leurs études.
- Le chapitre 6 conclut l'analyse avec un court résumé des principaux résultats.

1 Méthodologie et description de l'enquête menée auprès des jeunes quittant l'école

Démarche de l'enquête

Afin de déterminer l'ampleur et les raisons du phénomène de décrochage scolaire au Luxembourg et afin de mieux pouvoir y remédier, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a mis en place, en collaboration avec les bureaux de l'Action Locale pour Jeunes (ALJ), une procédure destinée à identifier et à contacter les jeunes en rupture scolaire.

Le système informatique de gestion centralisée des élèves de l'enseignement postprimaire¹ permet d'identifier les élèves qui quittent leur école, soit en cours, soit en fin d'année scolaire sans pour autant avoir obtenu une certification finale.

Un relevé mensuel de ces jeunes en arrêt scolaire est envoyé aux bureaux régionaux de l'ALJ. Les collaborateurs de l'ALJ tentent alors de contacter les jeunes afin de déterminer les raisons qui ont entraîné l'arrêt des études et surtout afin de les aider à retrouver une formation ou à s'intégrer dans le marché du travail.

Les résultats de cette analyse ont été publiés une première fois en 2005. Elle s'intéressait aux jeunes ayant quitté l'école de novembre 2003 jusqu'en novembre 2004. Un total de 1.984 jeunes en rupture scolaire a été recensé tout au long de cette période.

Une deuxième édition, publiée en 2006, s'intéressait à la situation des jeunes ayant quitté l'enseignement postprimaire luxembourgeois sans certification entre novembre 2004 et avril 2006. Il s'agissait de 2.422 jeunes au total.

Une troisième analyse était consacrée aux 1.320 jeunes ayant quitté l'école luxembourgeoise entre mai 2006 et avril 2007.

Lors de la quatrième édition, la période d'analyse fût rapprochée de l'année scolaire et concernait les élèves ayant quitté l'école au cours ou suite à l'année scolaire 2007/2008.

Champ d'analyse

Le présent rapport se place dans la continuité des éditions précédentes. Il couvre l'ensemble des jeunes ayant quitté l'école sans obtention d'un certificat ou d'un diplôme final au cours ou à la fin de l'année scolaire 2008/2009.

Ne sont pas inclus dans le suivi et l'analyse statistique des élèves quittant le système scolaire luxembourgeois:

- les élèves âgés de plus de 25 ans au moment de l'arrêt des études ;
- les élèves qui ont déménagé officiellement à l'étranger ;
- faute de données, les élèves de l'enseignement primaire qui ont quitté notre système scolaire.

¹ Enseignement public et privé appliquant les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Description des parcours après le décrochage

Les parcours poursuivis par les jeunes en rupture scolaire et analysés dans la présente étude se répartissent en sept catégories. Le jeune peut soit :

- s'être réinscrit et fréquenter une école au Luxembourg : une école publique, une école privée ou internationale, l'école de l'armée ou l'école de la police;
- s'être réinscrit et fréquenter une école à l'étranger;
- travailler²;
- bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle;
- s'être réinscrit dans une école pour une très courte période et décrocher à nouveau pendant la même période d'observation;
- être sans occupation;
- avoir été non-joignable, avoir quitté le pays et/ou avoir communiqué aucune information.

Les différents types du décrochage

En fonction du parcours que le jeune poursuit après sa rupture scolaire, le présent rapport distingue par la suite entre:

Décrocheurs permanents

La notion de 'décrocheur permanent' s'applique aux jeunes ayant quitté l'école sans diplôme de manière définitive, et ayant rejoint le marché de l'emploi, fréquentant une mesure d'insertion professionnelle ou étant sans occupation spécifique. Elle inclut également les jeunes qui, après un premier décrochage, se sont réinscrits dans une école, puis ont décroché pour une deuxième fois pendant la même période d'observation, sans qu'on dispose pour autant d'informations supplémentaires sur leur situation actuelle. Il s'agit des réinscrits et re-décrochés.

Elèves réinscrits

Par 'élèves réinscrits', on entendra dans la suite les jeunes qui ont quitté l'école pendant un certain temps, mais qui se sont par la suite réinscrits dans un établissement, soit au Luxembourg, soit à l'étranger. Ces décrocheurs temporaires restent inclus dans l'analyse qui suit, car leur parcours équivaut à un décrochage du système scolaire luxembourgeois, même s'il reste passager.

Caractéristiques personnelles et scolaires des jeunes en rupture scolaire

Les principales variables prises en compte dans notre analyse sont le sexe, la nationalité et l'âge de l'élève, le niveau et l'ordre d'enseignement fréquentés ainsi que l'éventuel retard scolaire déjà accumulé. L'influence de ces différents facteurs est mise en relation avec le décrochage scolaire lui-même, mais aussi avec le parcours suivi par le jeune après l'arrêt des études.

² A noter que, lors de la première édition de l'analyse sur le décrochage, il a été constaté que pour de nombreux décrocheurs, la distinction entre travail et mesure d'insertion professionnelle n'était pas évidente.

2 Ampleur et évolution du décrochage scolaire au Luxembourg

Ce chapitre présente d'abord deux méthodes d'évaluer l'évolution en chiffres du décrochage au Luxembourg. En second lieu est abordé le phénomène du décrochage répété

2.1 L'évolution en chiffres du décrochage

L'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage dans le système scolaire luxembourgeois sont mesurables par deux approches

a. Comparaison des groupes de jeunes quittant l'école: Cette approche considère l'ensemble des jeunes recensés qui ont quitté l'école sans diplôme final: des classes de VIIe/7e jusqu'aux classes terminales, incluant les classes d'accueil, CLIPP et COIP³. Elle s'applique aux élèves ayant quitté l'école et s'étant réinscrits par la suite, aux décrocheurs permanents, ainsi qu'à ceux pour lesquels on reste sans information.

Dans cette approche, l'évaluation de l'évolution du nombre de décrocheurs se base sur le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école.

Groupe	Nombre de décrocheurs	Durée période	Nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1.984	12 mois	165,3
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2.422	18 mois	134,6
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1.320	12 mois	110,0
4 (année scolaire 2007/08)	1.928	12 mois	160,7
5 (année scolaire 2008/09)	1.690	12 mois	140,8

Le nombre moyen mensuel d'élèves quittant l'école a fortement diminué au cours des premières années du suivi instauré pour remédier au décrochage. En 2007/2008, le nombre de jeunes ayant quitté l'école a connu une nette augmentation tout en restant inférieur à celui du premier groupe. En 2008/2009 enfin, cet indicateur a connu à nouveau une importante révision à la baisse avec 140,8 élèves quittant l'école par mois en moyenne

b. Calcul d'un taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves: Une autre approche pour évaluer l'ampleur et l'évolution du phénomène de décrochage scolaire se base sur le taux de décrochage théorique d'une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e/VIIe d'une année scolaire définie jusqu'à la fin de leur scolarité théorique.

En se basant sur les taux de décrochage réels par année d'études, il est possible d'extrapoler le nombre de décrocheurs théoriques ainsi que le taux de décrochage théorique que produira la cohorte des élèves entrant en classe de 7e/VIIe jusqu'à la fin de leur scolarité.

Ce taux de décrochage théorique ne s'applique qu'aux élèves en rupture scolaire ayant fréquenté une classe d'un niveau d'études « régulier », donc sans les classes d'accueil, les classes CLIPP et les classes COIP, et sans les élèves ayant quitté l'école et pour lesquels on reste sans information.

³ CLIPP: classe d'insertion pré-professionnelle; COIP: Cours d'orientation et d'initiation professionnelles

Groupe	Année scolaire correspondante ⁴	Elèves entrant en 7e/VIe	Taux de décrochage temporaire théorique* ⁵	Taux de décrochage permanent théorique* ⁶
1	2003/2004	5.128	9,9%	17,2%
2 ⁷	2005/2006	5.161	9,2%	14,9%
3	2006/2007	5.455	6,4%	9,4%
4	2007/2008	5.454	10,7%	11,2%
5	2008/2009	5.588	10,0%	9,0%

* de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité

En considérant ces taux de décrochage théoriques d'une cohorte d'élèves, nous constatons à nouveau une diminution du phénomène de décrochage au cours des trois premières périodes considérées, tant au niveau des décrocheurs temporaires qu'au niveau des décrocheurs permanents.

Pour la cohorte 2007/2008, le taux de décrochage temporaire a sensiblement augmenté. Il est de même du taux de décrochage permanent, mais dans une moindre mesure.

En 2008/2009, cet indicateur montre également une réduction du phénomène du décrochage. Pour ce qui est du taux de décrochage temporaire théorique, donc des élèves réinscrits, on note une légère diminution de -0,7% par rapport à l'année précédente, mais ce taux reste à un niveau élevé. Mais il est surtout encourageant de voir que le taux de décrochage permanent théorique a sensiblement baissé et a atteint avec 9,0% son niveau le plus bas depuis le lancement de cette analyse.

2.2 Le décrochage répété

Le phénomène du décrochage répété a été pour la première fois mis en évidence en 2007/2008. Il s'agit de jeunes qui avaient décroché antérieurement à la période d'analyse considérée, qui s'étaient réinscrits dans un établissement de l'enseignement luxembourgeois et qui ont à nouveau décroché pendant la période d'analyse considérée.

Le tableau suivant renseigne sur le nombre de jeunes en décrochage répété en 2008/2009 et sur la période dans laquelle le décrochage a eu lieu:

Période d'analyse / de décrochage antérieur	Jeunes en décrochage répété
1 (1.11.2003-31.10.2004)	60
2 (1.11.2004-30.4.2006)	124
3 (1.5.2006-30.4.2007) ⁸	105
4 (année scolaire 2007/2008)	
Total	342 (20,2% de 1690)

On constate une augmentation de la part des jeunes en décrochage répété par rapport à 2007/2008 (15%).

⁴ L'année scolaire correspondante est l'année scolaire la plus proche de la période de décrochage considérée.

⁵ Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

⁶ Calculé sur base du nombre théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité. Ce nombre a été extrapolé à partir des taux de décrochages actuels réels.

⁷ Seulement les décrocheurs du 1er mai 2005 au 30 avril 2006 ont été considérés.

⁸ Rapprochement de l'année scolaire

3 Parcours des jeunes après le décrochage

L'exploitation ciblée du système de gestion informatique centralisée de l'enseignement postprimaire au Luxembourg (par la suite: 'fichier élèves') a permis de recenser 1.690 élèves qui ont quitté l'établissement secondaire ou secondaire technique qu'ils fréquentaient, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2008/2009, sans certification finale.

Afin de déterminer le parcours de ces jeunes après leur rupture scolaire, de connaître les raisons de ce dernier et surtout de les inciter à reprendre une formation ou leur proposer une assistance dans la recherche d'une mesure d'insertion professionnelle ou d'un emploi, les collaborateurs de l'Action Locale pour Jeunes ont tenté de contacter ces jeunes. Ce contact se déroulait, entre autres, sur la base d'un questionnaire standardisé.

L'ALJ a pu entrer en contact, directement ou par l'intermédiaire d'un proche, avec 1.019 jeunes gens. 519 de ces jeunes sont réapparus dans le fichier élèves, soit avant, soit après la prise de contact par l'ALJ. Par ailleurs, par le recours au fichier élèves, 247 autres jeunes, qui n'ont pas pu être contactés par l'ALJ, ont pu être déterminés comme s'étant réinscrits dans un lycée ou ayant bénéficié d'une mesure d'insertion professionnelle après leur rupture scolaire.

Dans 424 cas aucun contact n'a pu être établi. Ceci est notamment dû à des difficultés de repérage d'adresse ou de numéro de téléphone. Dans de rares cas, le contact fut refusé.

Le recours au fichier centralisé des élèves de l'enseignement postprimaire a permis de déterminer la dernière situation des décrocheurs et a fait ressortir deux groupes d'élèves réinscrits: d'un côté les jeunes réinscrits définitivement, c.-à-d. au moins jusqu'à la fin de l'enquête (rentrée scolaire 2010/2011), d'un autre côté les jeunes ayant décroché une nouvelle fois. Ces derniers sont comptés parmi les décrocheurs permanents. Ils représentent 12,8% de l'ensemble des décrocheurs.

En outre, l'enquête révèle que sur les 1.690 élèves concernés, 38,8% sont à considérer comme des décrocheurs temporaires, c.-à-d. des élèves réinscrits dans une école ou un institut de formation au Luxembourg (32,7%) ou à l'étranger (6,1%).

36,2% sont des décrocheurs permanents. Ils se sont orientés vers un emploi régulier (5,0%) ou vers une mesure d'insertion professionnelle (2,7%) ; mais 15,7% se retrouvent dans la catégorie des « sans occupation spécifique », c'est à dire sans formation ni travail. En font également partie les 12,8% des élèves réinscrits ayant re-décroché.

25,1% des élèves quittant l'école sont soit injoignables, soit ont déménagé à l'étranger, c.-à-d. ils sont pour la plupart retournés dans le pays d'origine. Au sujet des injoignables, nous ne disposons d'aucune information administrative. Cependant, nous pouvons supposer qu'une grande majorité de ces jeunes ne résident plus au Luxembourg.

Par la suite, les résultats de la présente étude seront à chaque fois comparés à l'analyse précédente publiée en 2009 et ayant eu pour objet les jeunes qui ont quitté l'école en 2007/2008. Les principales variations ou différences y seront brièvement mises en évidence.

Tableau de synthèse							
		Absolu	%	en 07/08	Absolu	%	en 07/08
Élèves réinscrits (décrocheurs temporaires)	Fréquentent une école au Luxembourg	552	32,7%	22,8%	655	38,8%	33,4%
	Fréquentent une école à l'étranger	103	6,1%	10,6%			
Décrocheurs permanents	Ont un emploi	85	5,0%	9,0%	611	36,2%	39,1%
	Bénéficient d'une mesure d'insertion	45	2,7%	5,0%			
	Réinscrits et re-décrochés	216	12,8%	5,2%			
	Sans occupation	265	15,7%	19,9%			
Non-joignables/quitté le pays/sans information		424 ⁷	25,1%	27,5%	424 ⁷	25,1%	27,5%
Total		1690	100,0%	100,0%	1690	100,0%	100,0%

Il ressort d'abord que la part des élèves quittant l'école et choisissant de se réinscrire par la suite dans un institut de formation a sensiblement augmenté par rapport à 2007/2008. Parallèlement celle des décrocheurs permanents et celle des non-joignables, de ceux qui ont quitté le pays et de ceux pour lesquels on reste sans information, ont diminué.

Parmi les élèves réinscrits, on note une forte tendance à se réinscrire dans un institut de formation au Grand-Duché; moins d'élèves s'orientent vers l'étranger.

En 2008/2009, le marché de l'emploi et les mesures d'insertion professionnelles ont accueilli nettement moins de jeunes que l'année précédente. S'il est encourageant que le nombre de jeunes sans occupation spécifique a fortement baissé, il faut noter qu'un grand nombre de jeunes qui se réinscrivent dans une école et qui en décrochent à nouveau.

3.1 Les jeunes rescolarisés au Luxembourg

Parmi les 552 élèves réinscrits ayant repris leurs études au Luxembourg, 91,8% se sont réinscrits dans une école publique ou une école privée appliquant les programmes officiels luxembourgeois; 3,4% dans une autre école privée, une école internationale ou un autre institut de formation; 4,7% ont rejoint l'École de l'armée ou l'École de la police.

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école au Luxembourg			
Type d'école fréquentée	Absolu	%	en 07/08
école publique/privée appl. les progr. lux.	507	91,8%	77,7%
autre école privée/internationale/autres cours	19	3,4%	8,2%
école de l'armée/de la police	26	4,7	14,1%
Total	552	100,0%	100,0%

Par rapport à l'étude précédente, ceci représente une forte augmentation de la part des jeunes choisissant de se réinscrire dans une école publique ou privée appliquant les programmes officiels du système scolaire luxembourgeois.

3.2 Les jeunes rescolarisés à l'étranger

Pour ce qui est des élèves partis à l'étranger pour poursuivre leur parcours scolaire, les écoles en Belgique restent les plus fréquemment choisies (60,2%). 13,6% fréquentent une école en France, 10,7% s'inscrivent dans une école en Allemagne et 15,5% poursuivent leur scolarité dans un autre pays.

A noter qu'une part non-négligeable de ces émigrants scolaires (23,3%) indique résider en internat dans leur nouvelle école.

Décrocheurs s'étant réinscrits dans une école à l'étranger			
Pays de l'école fréquentée	Absolu	%	en 07/08
Belgique	62	60,2%	65,4%
France	14	13,6%	11,7%
Allemagne	11	10,7%	11,7%
Autre	16	15,5%	11,2%
Total	103	100,0%	100,0%
dont résidant en internat	24	23,3%	25,5%

Si la Belgique reste le pays de prédilection des émigrants scolaires du Luxembourg, elle l'est un peu moins qu'en 2007/2008 avec un léger essor de la France et des «autres pays».

3.3 Les décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle

33,3% des décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle bénéficient d'un CAT (contrat d'auxiliaire temporaire) ou d'un stage d'insertion en entreprise, services offerts par l'ADEM (Administration de l'Emploi) aux jeunes demandeurs d'emploi.

Les Centres nationaux pour la Formation professionnelle continue (CNFPC) d'Esch-sur-Alzette et d'Ettelbruck, gérés par le Service de la Formation professionnelle et assurant la formation des jeunes demandeurs d'emploi, accueillent 17,8% des décrocheurs.

Les mesures d'insertion professionnelle des associations syndicales (p.ex. OPE, Forum pour l'Emploi...) sont également fréquentées par 17,8% de cette catégorie de décrocheurs.

Le Service volontaire d'Orientation (SVO) créé par le Service national de la Jeunesse accueille 4 jeunes (8,9%) de cette catégorie de décrocheurs.

Les Centres d'Éducation différenciée et de propédeutique professionnelle accueillent 3 décrocheurs dans une mesure d'insertion professionnelle.

Un décrocheur a été placé au Centre socio-éducatif de l'État de Dreibern/Schrassig (CSEE) et y bénéficie de l'offre de formation de l'Institut d'Enseignement socio-éducatif au CSEE.

Les restants (13,3%) fréquentent diverses autres initiatives.

Décrocheurs fréquentant une mesure d'insertion professionnelle			
Type de mesure fréquentée	Absolu	%	en 07/08
CAT/Stage d'insertion	15	33,3%	38,5%
CNFPC	8	17,8%	8,3%
Initiatives syndicales	8	17,8%	12,5%
Service volontaire d'Orientation (SNJ)	4	8,9%	24,0%
Centres d'Éducation différenciée et de propédeutique professionnelle	3	6,7%	
SE-CPL et IES-CSEE	1	2,2%	7,3%
Autres initiatives (CIRP, Co-Labor, Paerdsatelier, ...)	6	13,3%	9,4%
Total	45	100,0%	100,0%

Par rapport à 2007/08, il y a une diminution des décrocheurs bénéficiant d'un CAT ou d'un stage d'insertion en entreprise. La part des jeunes accueillis par un CNFPC a de nouveau augmenté. Autres différences importantes par rapport à l'année précédente: Plus de décrocheurs ont été accueillis par les initiatives syndicales, moins par le SVO, et moins de jeunes ont abouti dans les centres pénitentiaires ou dans les centres socio-éducatifs.

3.4 Les décrocheurs ayant un emploi régulier

Les jeunes ayant indiqué avoir un emploi étaient interrogés sur le type de leur contrat de travail. Parmi eux, 40,0% ont un contrat à durée indéterminée, 44,7% à durée déterminée et 3,5% sous un régime d'intérimaire.

Décrocheurs ayant un emploi régulier			
Type de contrat	Absolu	%	en 07/08
à durée indéterminée	34	40,0%	39,7%
à durée déterminée	38	44,7%	50,0%
d'intérimaire	3	3,5%	4,6%
sans indication	10	11,8%	5,7%
Total	85	100,0%	100,0%

Même sans diplôme ou certification, la part des jeunes indiquant occuper un emploi stable, c.-à-d. à durée indéterminée, reste à un niveau élevé.

3.5 Les décrocheurs sans occupation spécifique

Les jeunes décrocheurs affirmant être sans travail et sans formation étaient interrogés par les collaborateurs de l'ALJ sur leurs occupations. Parmi les 265 décrocheurs repris dans cette catégorie, 44,9% affirment rechercher un emploi, 30,6% un poste d'apprentissage, 11,3% une formation et 6,4% se préparent à l'examen d'admission à l'École de l'armée ou l'École de la police.

7,9% ont des problèmes de santé; 4,5% sont enceintes ou s'occupent de leur jeune enfant; 3,8% poursuivent une quelconque autre activité.

Finalement, 61 décrocheurs affirment ne rien faire du tout. Ils représentent 23% de cette catégorie de décrocheurs sans occupation spécifique.

Interrogés sur leurs occupations durant les derniers six mois, 45 jeunes sans occupation spécifique indiquent avoir soit participé à une formation, soit fréquenté une mesure d'insertion professionnelle, soit eu un emploi.

Décrocheurs sans occupation spécifique				
Occupation	Absolu	%	en 07/08	
Je fais autre chose, dont ⁹ :	204	77,0%	67,9%	
Je cherche un emploi	119	44,9%	38,9%	
Je cherche un poste d'apprentissage	81	30,6%	21,7%	
Je cherche une formation/une école	30	11,3%	9,4%	
Je me remets d'une maladie/d'un accident, je suis une thérapie/une cure	21	7,9%	5,7%	
J'attends de pouvoir intégrer l'armée/la police	17	6,4%	6,3%	
Je suis enceinte/je m'occupe de mon enfant	12	4,5%	6,0%	
Je fais autre chose	10	3,8%	2,1%	
Je ne fais rien	61	23,0%	32,1%	
dont, pendant les 6 derniers mois, ont : ¹⁰	suivi une formation	25	9,4%	14,4%
	fréquenté une mesure d'insertion prof.	1	0,4%	1,8%
	eu un emploi	19	7,2%	8,9%
Total	265	100,0%	100,0%	

Par rapport à 2007/2008, il est d'abord réconfortant de noter que la part des jeunes indiquant «ne faire rien» a notablement diminué. Les jeunes s'engagent davantage dans la recherche d'un emploi, d'un poste d'apprentissage ou d'une formation.

⁹ Les jeunes avaient la possibilité d'indiquer plusieurs occupations.

¹⁰ Plusieurs réponses étaient possibles.

4 Caractéristiques des élèves quittant l'école

Ce chapitre s'intéresse à la question de savoir si certains groupes d'élèves sont plus touchés par le décrochage que d'autres, et analyse en détail plusieurs facteurs susceptibles de favoriser le décrochage scolaire et d'influencer le parcours du décrocheur. Ces facteurs sont les caractéristiques socio-démographiques de l'élève, ainsi que les particularités du cursus scolaire précédant le décrochage.

Afin de déterminer si parmi les décrocheurs certains groupes d'élèves sont sous- ou surreprésentés, les jeunes décrocheurs sont comparés à une population de référence. Celle-ci est constituée des élèves de l'enseignement postprimaire luxembourgeois de la rentrée scolaire 2008/2009.

4.1 Analyse par sexe

Les rapports de la Commission européenne « Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training - Indicators and benchmarks », publiés depuis 2004, constatent sur la base des données de l'Enquête Force de Travail que généralement les garçons sont plus touchés que les filles par le décrochage scolaire.

Les données recueillies dans le cadre de nos enquêtes confirment à nouveau ce constat : en 2008/2009, les élèves quittant notre système scolaire sont majoritairement des garçons (57,1% contre 42,9% de filles). Cette tendance s'accroît encore lorsqu'on ne considère que les décrocheurs permanents, c'est-à-dire ceux qui soit travaillent ou suivent une mesure d'insertion, soit sont sans occupation (58,9% garçons et 41,1% filles).

Ainsi, en comparant les élèves quittant l'école à leur population de référence, les garçons sont effectivement surreprésentés parmi les jeunes en rupture scolaire.

Décrocheurs suivant le sexe				
	Total des élèves Rentrée 2008/2009	Total des élèves quittant l'école ¹¹	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Filles	18664 (49,4%)	725 (42,9%)	283 (43,2%)	251 (41,1%)
Garçons	19113 (50,6%)	965 (57,1%)	372 (56,8%)	360 (58,9%)
Total	37777 (100,0%)	1690 (100,0%)	655 (100,0%)	611 (100,0%)

Comme déjà pour l'année précédente, on ne note plus que de faibles différences entre filles et garçons quant à leur parcours après leur rupture scolaire:

Parcours après le décrochage suivant le sexe								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
Filles	227	56	38	13	91	109	191	725
	31,3%	7,7%	5,2%	1,8%	12,6%	15,0%	26,3%	100,0%
Garçons	325	47	47	32	125	156	233	965
	33,7%	4,9%	4,9%	3,3%	13,0%	16,2%	24,1%	100,0%
Total	552	103	85	45	216	265	424	1690
	32,7%	6,1%	5,0%	2,7%	12,8%	15,7%	25,1%	100,0%

¹¹ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

4.2 Analyse par catégorie d'âge

Les décrocheurs sont répartis en trois catégories d'âge: ceux de moins de 16 ans, ceux de 16 à 18 ans et ceux de 19 ans et plus. Alors que l'âge des décrocheurs a été calculé par rapport au jour du décrochage, l'âge des élèves de la population de référence a été calculé par rapport au jour de la rentrée scolaire.

Il apparaît que nombre d'élèves quittent l'école au moment de la fin de la scolarité obligatoire c.-à-d. à l'âge de 16 ans (la scolarité obligatoire vaut jusqu'à la fin de l'année scolaire (c.-à-d. le 31 août) pendant laquelle l'élève a atteint l'âge de 16 ans). De la tranche d'âge des jeunes de moins de 16 ans à la tranche d'âge des jeunes de 16 à 18 ans, la proportion d'élèves quittant l'école augmente de 15,6% à 48,8%. Cet écart s'accroît encore pour les décrocheurs permanents.

Les jeunes âgés d'au moins 19 ans représentent plus qu'un tiers des élèves quittant l'école. En tenant compte de la population de référence, on constate effectivement que le décrochage est d'autant plus fréquent que les élèves ont atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire, respectivement l'âge adulte.

Décrocheurs suivant la catégorie d'âge				
	Total des élèves Rentrée 2008/2009	Total des élèves quittant l'école ¹²	Élèves réinscrits	Décrocheurs
<16 ans	19595 (51,9%)	263 (15,6%)	131 (20,0%)	47 (7,7%)
16-18 ans	13320 (35,3%)	824 (48,8%)	359 (54,8%)	310 (50,7%)
≥19 ans	4862 (12,9%)	603 (35,7%)	165 (25,2%)	254 (41,6%)
Total	37777 (100,0%)	1690 (100,0%)	655 (100,0%)	611 (100,0%)

Nous constatons que les élèves encore soumis à l'obligation scolaire ont moins tendance à quitter l'école, et que plus que la moitié d'entre eux poursuivent des études dans une autre institution, au Luxembourg ou à l'étranger. Seulement 2,3% de ce groupe ont indiqué aux collaborateurs de l'ALJ suivre une mesure d'insertion professionnelle ou travailler¹³, et seulement 5,7% ne pas fréquenter d'école, ni avoir intégré la vie active.

Contrairement au passé, même dans la tranche d'âge de 16 à 18 ans, donc à la fin de l'obligation scolaire, la volonté de réintégrer l'école reste élevée cette fois-ci (43,6%). Seulement 3,5% travaillent et 2,2% suivent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant, dans cette tranche d'âge, 17,1% des décrocheurs affirment ni aller à l'école, ni s'être orientés vers la vie professionnelle.

Les jeunes en rupture scolaire les plus âgés reprennent moins souvent leur parcours scolaire (27,4%). En revanche, ils choisissent plus souvent une mesure d'insertion professionnelle (3,8%) ou l'emploi (9,0%).

¹² Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

¹³ Les 2 jeunes ayant indiqué avoir un emploi n'étant ni une mesure d'insertion professionnelle, ni un apprentissage, ont précisé être employé dans le commerce familial.

Parcours après le décrochage suivant la catégorie d'âge au moment du décrochage								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
<16 ans	93	38	2	4	26	15	85	263
	35,4%	14,4%	0,8%	1,5%	9,9%	5,7%	32,3%	100,0%
16-18 ans	313	46	29	18	122	141	155	824
	38,0%	5,6%	3,5%	2,2%	14,8%	17,1%	18,8%	100,0%
≥19 ans	146	19	54	23	68	109	184	603
	24,2%	3,2%	9,0%	3,8%	11,3%	18,1%	30,5%	100,0%
Total	552	103	85	45	216	265	424	1690
	32,7%	6,1%	5,0%	2,7%	12,8%	15,7%	25,1%	100,0%

4.3 Analyse par nationalité

Les rapports de la CE « Analysis of Progress : Towards the Lisbon Objectives in Education and Training » arrivent, sur la base des données de l'EFT, à la conclusion que parmi la population résidente âgée de 18 à 24 ans en Europe, le décrochage scolaire prématuré touche davantage les non-nationaux.

Les résultats de l'analyse du décrochage scolaire au Luxembourg confirment ce constat. Si les élèves de nationalité étrangère représentent 35,8% de la population de référence, ils sont surreprésentés parmi les élèves quittant l'école, où leur part est de 47,7%.

Notons également les différences entre les différentes nationalités. Les élèves de nationalité portugaise représentent 19,9% de la population de référence, mais 25,6% des élèves quittant l'école. Un constat analogue se fait pour les élèves de nationalité ex-yougoslave, italienne, française et capverdienne.

Décrocheurs suivant la nationalité				
	Total des élèves Rentrée 2008/2009	Total des élèves quittant l'école ¹⁴	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Luxembourgeois	24247 (64,2%)	884 (52,3%)	363 (55,4%)	336 (55,0%)
Portugais	7512 (19,9%)	433 (25,6%)	158 (24,1%)	158 (25,9%)
Ex-yougoslaves	1579 (4,2%)	88 (5,2%)	29 (4,4%)	34 (5,6%)
Italiens	975 (2,6%)	52 (3,1%)	19 (2,9%)	17 (2,8%)
Français	840 (2,2%)	58 (3,4%)	14 (2,1%)	23 (3,8%)
Belges	471 (1,2%)	21 (1,2%)	10 (1,5%)	2 (0,3%)
Allemands	471 (1,2%)	14 (0,8%)	6 (0,9%)	2 (0,3%)
Cap-Verdiens	338 (0,9%)	38 (2,2%)	15 (2,3%)	18 (2,9%)
Autres	1344 (3,6%)	102 (6,0%)	41 (6,3%)	21 (3,4%)
Total	37777 (100,0%)	1690 (100,0%)	655 (100,0%)	611 (100,0%)

On note surtout que les différences quant au parcours scolaire suivi après la rupture scolaire se sont atténuées en 2008/2009 par rapport aux études précédentes. Si certaines nationalités semblent rester plus attirées par les écoles à l'étranger, cette tendance n'est plus si manifeste que par le passé.

¹⁴ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Il en est de même pour le marché de l'emploi, où on constate par rapport au passé une plus grande homogénéité quant aux nationalités des décrocheurs qui s'y orientent.

Parcours après le décrochage suivant la nationalité								
Nationalité	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Luxembourgeois	328	35	45	27	118	146	185	884
	37,1%	4,0%	5,1%	3,1%	13,3%	16,5%	20,9%	100,0%
Portugais	114	44	31	8	54	65	117	433
	26,3%	10,2%	7,2%	1,8%	12,5%	15,0%	27,0%	100,0%
Ex-yougoslaves	28	1	2	3	14	15	25	88
	31,8%	1,1%	2,3%	3,4%	15,9%	17,0%	28,4%	100,0%
Italiens	15	4	4	1	5	7	16	52
	28,8%	7,7%	7,7%	1,9%	9,6%	13,5%	30,8%	100,0%
Français	7	7	3	1	7	12	21	58
	12,1%	12,1%	5,2%	1,7%	12,1%	20,7%	36,2%	100,0%
Belges	8	2			1	1	9	21
	38,1%	9,5%	0,0%	0,0%	4,8%	4,8%	42,9%	100,0%
Allemands	5	1		1	1		6	14
	35,7%	7,1%	0,0%	7,1%	7,1%	0,0%	42,9%	100,0%
Capverdiens	11	4		1	8	9	5	38
	28,9%	10,5%	0,0%	2,6%	21,1%	23,7%	13,2%	100,0%
Autres	36	5		3	8	10	40	102
	35,3%	4,9%	0,0%	2,9%	7,8%	9,8%	39,2%	100,0%
Total	552	103	85	45	216	265	424	1690
	32,7%	6,1%	5,0%	2,7%	12,8%	15,7%	25,1%	100,0%

Jusqu'à présent nous nous sommes limités à analyser l'influence de variables socio-démographiques. Une autre catégorie de facteurs à considérer sont ceux liés au cursus scolaire des jeunes. Dans ce qui suit, l'analyse portera sur l'ordre d'enseignement et le niveau d'études, ainsi que sur l'échec scolaire en termes d'années de retard accumulées.

4.4 Analyse par dernier ordre d'enseignement fréquenté

L'analyse des décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté a pour but de mettre en évidence les élèves qui sont les plus susceptibles de se retrouver en décrochage scolaire. D'un côté, elle permet de mieux comprendre les raisons qui peuvent entraîner un décrochage scolaire. D'un autre côté, cette analyse révèle combien d'élèves quittent l'école avec un niveau de formation même inférieur au premier cycle de l'enseignement post-primaire.

Nous constatons en premier lieu que les élèves de l'enseignement secondaire (ES) sont nettement sous-représentés parmi les jeunes quittant l'école. Ils représentent 33,3% de notre population de référence, mais seulement 8,2% des élèves réinscrits ou décrocheurs temporaires et 1,8% des décrocheurs permanents.

La situation se présente différemment à l'enseignement secondaire technique (EST). Au cycle inférieur de l'EST, ce sont les élèves de la classe de 9e pratique (9PR) qui courent le plus grand risque de décrocher: ils représentent seulement 1,6% de la population totale des élèves, mais p.ex. 8,3% des décrocheurs permanents.

Les élèves des classes modulaires du régime préparatoire représentent 5,3% de la population de référence, 8,5% des décrocheurs temporaires et 6,1% des décrocheurs permanents.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST, le régime professionnel « produit » le plus grand nombre de décrocheurs. Les élèves du CATP représentent 10,8% de la population de référence, mais 29,6% du total des élèves quittant l'école et même 35,2% des décrocheurs permanents.

Au régime technique et au régime de technicien, les élèves représentent respectivement 13,2% et 8,9% de la population de référence, ainsi que respectivement 8,9% et 9,6% des élèves quittant l'école.

Un total de 556 jeunes, c'est-à-dire 32,9% de l'ensemble des décrocheurs identifiés – réinscrits ou permanents - ont ainsi quitté l'école luxembourgeoise avant d'avoir atteint un niveau de formation correspondant au premier cycle de l'enseignement post-primaire. Cependant presque la moitié ont par la suite réintégré l'école, au Luxembourg ou à l'étranger.

Décrocheurs suivant l'ordre d'enseignement fréquenté				
	Total des élèves Rentrée 2008/2009	Total des élèves quittant l'école ¹⁵	Élèves réinscrits	Décrocheurs
ES - division inférieure	6140 (16,2%)	56 (3,3%)	30 (4,6%)	5 (0,8%)
ES - division supérieure	6441 (17,1%)	34 (2,0%)	24 (3,7%)	6 (1,0%)
EST cycle inférieur	9574 (25,3%)	332 (19,7%)	175 (26,7%)	93 (15,2%)
sans 9e PR	8976 (23,8%)	201 (11,9%)	108 (16,5%)	42 (6,9%)
9e PR	598 (1,6%)	131 (7,8%)	67 (10,2%)	51 (8,3%)
EST régime préparatoire	2022 (5,3%)	131 (7,8%)	56 (8,5%)	37 (6,1%)
EST régime technique	4987 (13,2%)	150 (8,9%)	79 (12,1%)	45 (7,4%)
EST régime de technicien	3357 (8,9%)	162 (9,6%)	71 (10,8%)	57 (9,3%)
EST CATP	4095 (10,8%)	500 (29,6%)	137 (20,9%)	215 (35,2%)
EST CCM	315 (0,8%)	47 (2,8%)	8 (1,2%)	23 (3,8%)
EST CITP	275 (0,7%)	81 (4,8%)	18 (2,7%)	46 (7,5%)
Classe d'accueil/CLIPP	373 (1,0%)	160 (9,5%)	52 (7,9%)	80 (13,1%)
COIP	198 (0,5%)	37 (2,2%)	5 (0,8%)	4 (0,7%)
Total	37777 (100,0%)	1690 (100,0%)	655 (100,0%)	611 (100,0%)

En ce qui concerne les parcours des jeunes après le décrochage, on remarque également des disparités d'abord entre ES et EST, ensuite entre cycles inférieur et supérieur.

Le décrochage scolaire des élèves de l'ES, et particulièrement de ceux de la division inférieure, reste à nouveau souvent temporaire et est suivi d'un changement d'école ou de voie de formation. 53,6%¹⁶ des plus jeunes et 70,6% des plus âgés se réinscrivent dans une autre institution de formation, au Luxembourg ou à l'étranger.

¹⁵ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

¹⁶ À noter le pourcentage élevé de jeunes "introuvables".

A l'EST, au cycle inférieur, toujours plus que la moitié des jeunes en rupture scolaire reprennent leur scolarité. Contrairement aux années précédentes, ceci est même le cas pour les élèves de la 9e pratique où seulement 4,6% des élèves ayant quitté l'école intègrent la vie active ou fréquentent une mesure d'insertion professionnelle. Cependant 19,8% de ces derniers demeurent sans occupation.

Au régime préparatoire 42,8% des jeunes quittant l'école reprennent une formation et 3,1% fréquentent une mesure d'insertion professionnelle.

Au niveau du cycle supérieur de l'EST on constate toujours une différence entre les jeunes du régime technique d'une part, et les jeunes du régime de technicien et du régime professionnel d'autre part. Toutefois, comparée aux années précédentes, cette différence est moins prononcée et ce sont surtout les jeunes du régime du technicien qui ont moins tendance à s'orienter vers le marché de l'emploi pour réintégrer l'école.

Dans le régime technique, plus de la moitié des jeunes quittant l'école reprennent leurs études, 7,3% s'orientent directement ou par le biais d'une mesure d'insertion vers la vie professionnelle et 6,7% ne choisissent aucune de ces possibilités et restent donc sans occupation spécifique.

Quant au régime du technicien, le pourcentage des élèves se réinscrivant reste élevé avec 43,8%. D'autre part, on note une augmentation sensible des jeunes restants sans occupation spécifique.

Au régime professionnel, les jeunes qui reprennent une formation sont minoritaires : ils n'atteignent plus que 27,4% à la formation des CATP, 17,0% au CCM et 22,2% au CIP. Même s'ils intègrent souvent le marché de l'emploi ou fréquentent une mesure d'insertion, on en retrouve encore davantage dans la catégorie des « sans occupation ».

Parcours après le décrochage suivant l'ordre d'enseignement								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/ introuvable	Total
ES - division inférieure	22	8			2	3	21	56
	39,3%	14,3%			3,6%	5,4%	37,5%	100,0%
ES - division supérieure	18	6	3		1	2	4	34
	52,9%	17,6%	8,8%		2,9%	5,9%	11,8%	100,0%
EST - cycle inférieur sans 9PR	85	23	3	1	18	20	51	201
	42,3%	11,4%	1,5%	0,5%	9,0%	10,0%	25,4%	100,0%
EST - 9PR	49	18	3	3	19	26	13	131
	37,4%	13,7%	2,3%	2,3%	14,5%	19,8%	9,9%	100,0%
EST - régime préparatoire	42	14		4	23	10	38	131
	32,1%	10,7%		3,1%	17,6%	7,6%	29,0%	100,0%
EST - régime technique	67	12	9	2	24	10	26	150
	44,7%	8,0%	6,0%	1,3%	16,0%	6,7%	17,3%	100,0%
EST - régime du technicien	64	7	9	1	24	23	34	162
	39,5%	4,3%	5,6%	0,6%	14,8%	14,2%	21,0%	100,0%
EST CATP	130	7	45	18	64	88	148	500
	26,0%	1,4%	9,0%	3,6%	12,8%	17,6%	29,6%	100,0%

EST CCM	8		2	4	5	12	16	47
	17,0%		4,3%	8,5%	10,6%	25,5%	34,0%	100,0%
EST CITP	16	2	7	3	12	24	17	81
	19,8%	2,5%	8,6%	3,7%	14,8%	29,6%	21,0%	100,0%
Classe d'accueil/ CLIPP	49	3	4	9	21	46	28	160
	30,6%	1,9%	2,5%	5,6%	13,1%	28,8%	17,5%	100,0%
COIP	2	3			3	1	28	37
	5,4%	8,1%			8,1%	2,7%	75,7%	100,0%
TOTAL	552	103	85	45	216	265	424	1690
	32,7%	6,1%	5,0%	2,7%	12,8%	15,7%	25,1%	100,0%

Notons encore que la part des jeunes en rupture scolaire pour lesquels nous n'avons aucune information reste très élevée parmi les décrocheurs en provenance des classes d'accueil qui regroupent les jeunes qui viennent d'arriver au pays.

4.5 Analyse par dernier niveau d'études fréquenté

L'analyse précédente est complétée et confirmée par la prise en compte du dernier niveau d'études atteint par les décrocheurs.

En début de carrière scolaire, en classe de 7e/VIIe et de 8e/VIe, le risque de décrocher est le plus faible: les élèves concernés représentent 30% de la population de référence, mais seulement 6,8% des élèves quittant l'école.

Ce risque augmente considérablement en classe de 9e/Ve et de 10e/IVe: Ces élèves représentent 33,6% de la population de référence, mais 50,8% des élèves quittant l'école. À partir de la classe de 11e/IIIe, le risque de rupture scolaire diminue à nouveau.

Décrocheurs suivant le niveau d'études				
	Total des élèves Rentrée 2008/2009	Total des élèves quittant l'école ¹⁷	Élèves réinscrits	Décrocheurs
VIIe/7e	5588 (14,8%)	49 (2,9%)	24 (3,7%)	3 (0,5%)
VIe/8e	5750 (15,2%)	66 (3,9%)	33 (5,0%)	10 (1,6%)
Ve/9e	6398 (16,9%)	373 (22,1%)	190 (29,0%)	118 (19,3%)
IVe/10e	6292 (16,7%)	486 (28,8%)	184 (28,1%)	199 (32,6%)
IIIe/11e	4962 (13,1%)	223 (13,2%)	76 (11,6%)	83 (13,6%)
Ile/12e	4599 (12,2%)	238 (14,1%)	66 (10,1%)	93 (15,2%)
Ière/13e/14e/15e	3617 (8,8%)	58 (3,4%)	25 (3,8%)	21 (3,4%)
Classe d'accueil/ CLIPP	373 (1,0%)	160 (9,5%)	52 (7,9%)	80 (13,1%)
COIP	198 (0,5%)	37 (2,2%)	5 (0,8%)	4 (0,7%)
Total	37777 (100,0%)	1690 (100,0%)	655 (100,0%)	611 (100,0%)

Le passage de la classe de 9e vers la classe de 10e comporte non seulement un risque de décrochage élevé, mais a également une influence importante sur le parcours des jeunes après avoir quitté l'école.

¹⁷ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Ainsi, les jeunes en rupture scolaire des deux premières années d'études du postprimaire, et donc probablement les décrocheurs les plus jeunes, vont plutôt réintégrer l'école, que ce soit au Luxembourg ou à l'étranger. Rares sont ceux qui choisissent de travailler ou de fréquenter une mesure d'insertion professionnelle ou qui se retrouvent sans occupation spécifique.

Parcours après le décrochage suivant le niveau d'études								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
VIIe/7e	15	9		1	2		22	49
	30,6%	18,4%		2,0%	4,1%		44,9%	100,0%
VIe/8e	22	11			3	7	23	66
	33,3%	16,7%			4,5%	10,6%	34,8%	100,0%
Ve/9e	150	40	6	7	55	50	65	373
	40,2%	10,7%	1,6%	1,9%	14,7%	13,4%	17,4%	100,0%
IVe/10e	169	15	26	13	71	89	103	486
	34,8%	3,1%	5,3%	2,7%	14,6%	18,3%	21,2%	100,0%
IIIe/11e	67	9	18	8	31	26	64	223
	30,0%	4,0%	8,1%	3,6%	13,9%	11,7%	28,7%	100,0%
Ile/12e	56	10	23	7	22	41	79	238
	23,5%	4,2%	9,7%	2,9%	9,2%	17,2%	33,2%	100,0%
Ière/13e/14e/15e	22	3	8		8	5	12	58
	37,9%	5,2%	13,8%		13,8%	8,6%	20,7%	100,0%
Classe d'accueil/CLIPP	49	3	4	9	21	46	28	160
	30,6%	1,9%	2,5%	5,6%	13,1%	28,8%	17,5%	100,0%
COIP	2	3			3	1	28	37
	5,4%	8,1%			8,1%	2,7%	75,7%	100,0%
Total	552	103	85	45	216	265	424	1690
	32,7%	6,1%	5,0%	2,7%	12,8%	15,7%	25,1%	100,0%

À noter également le pourcentage élevé des jeunes quittant une classe "COIP" et indiquant être sans occupation spécifique.

4.6 Analyse suivant le retard scolaire accumulé

Le retard scolaire accumulé au cours d'une carrière scolaire d'un élève est un indicateur du décrochage scolaire et du parcours qui suit le « drop-out ». On peut supposer que le redoublement accentue la perte de motivation et favorise ainsi le décrochage scolaire.

Pour déterminer le retard scolaire nous avons comparé le niveau d'études atteint par l'élève au moment du décrochage avec le niveau d'études qu'il aurait théoriquement dû avoir atteint en fonction de son âge. Le retard scolaire peut provenir d'une scolarisation tardive, d'une immigration à un âge plus avancé, d'une interruption temporaire des études¹⁸, mais surtout d'un ou de plusieurs redoublements, que ce soit au niveau de l'enseignement primaire ou de l'enseignement postprimaire¹⁹.

¹⁸ P.ex. pour les élèves fréquentant les cours du soir.

¹⁹ L'ampleur du redoublement au Luxembourg est décrite et analysée dans la publication "Analyse des Klassenwiederholens im primären und postprimären Bereich" du MENFP (2005).

La population de référence comprend 50,7% d'élèves sans retard scolaire et donc 49,3% d'élèves avec un retard scolaire. Parmi les décrocheurs temporaires, 83,2% ont un retard scolaire; ce taux monte à 93% parmi les décrocheurs permanents.

Le retard scolaire d'un an n'a guère d'influence sur le risque de décrocher. Mais il en est tout autrement pour le retard scolaire d'au moins deux années ; ces élèves représentent 12,9% dans la population de référence, mais 22,1% des élèves quittant l'école.

Décrocheurs suivant le retard scolaire accumulé				
	Total des élèves Rentrée 2008/2009	Total des élèves quittant l'école ²⁰	Élèves réinscrits	Décrocheurs
Sans retard scolaire	19167 (50,7%)	202 (12,0%)	110 (16,8%)	43 (7,0%)
1 an	10034 (26,6%)	343 (20,3%)	187 (28,5%)	98 (16,0%)
2 ans	4869 (12,9%)	374 (22,1%)	149 (22,7%)	134 (21,9%)
3 ans	1945 (5,1%)	251 (14,9%)	77 (11,8%)	103 (16,9%)
4 ans	705 (1,9%)	151 (8,9%)	41 (6,3%)	65 (10,6%)
5 ans	279 (0,7%)	70 (4,1%)	16 (2,4%)	34 (5,6%)
6 ans	117 (0,3%)	48 (2,8%)	7 (1,1%)	22 (3,6%)
7 ans et plus	90 (0,2%)	54 (3,2%)	11 (1,7%)	28 (4,6%)
sans indication	571 (1,5%)	197 (11,7%)	57 (8,7%)	84 (13,7%)
Total	37777 (100,0%)	1690 (100,0%)	655 (100,0%)	611 (100,0%)

Le retard scolaire influence également la carrière après le "drop-out". En effet, plus de la moitié des élèves quittant leur école d'origine et n'ayant pas encore de retard scolaire ou seulement un an de retard sont des décrocheurs temporaires se réinscrivant à nouveau dans une école.

Avec un retard scolaire de deux ans et plus, la décision de reprendre sa scolarité, soit dans une autre voie de formation, soit dans une autre école ou même un autre pays, est prise moins souvent. Les décrocheurs s'orientent alors vers le marché de l'emploi, fréquentent une mesure d'insertion ou restent sans occupation. Notons encore que la part des non-joignables s'accroît considérablement parmi les décrocheurs ayant un retard scolaire important.

²⁰ Le total se compose des décrocheurs temporaires, des décrocheurs permanents, ainsi que des décrocheurs non joignables ou ayant déménagé à l'étranger ; ces derniers ne figurent pas séparément dans ce tableau.

Parcours après le décrochage suivant le retard scolaire accumulé								
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Départ du pays/introuvable	Total
Sans retard scolaire	79	31	6	3	20	14	49	202
	39,1%	15,3%	3,0%	1,5%	9,9%	6,9%	24,3%	100,0%
1 an	157	30	7	5	50	36	58	343
	45,8%	8,7%	2,0%	1,5%	14,6%	10,5%	16,9%	100,0%
2 ans	129	20	20	9	56	49	91	374
	34,5%	5,3%	5,3%	2,4%	15,0%	13,1%	24,3%	100,0%
3 ans	68	9	20	5	33	45	71	251
	27,1%	3,6%	8,0%	2,0%	13,1%	17,9%	28,3%	100,0%
4 ans	37	4	12	4	14	35	45	151
	24,5%	2,6%	7,9%	2,6%	9,3%	23,2%	29,8%	100,0%
5 ans	15	1	5	4	8	17	20	70
	21,4%	1,4%	7,1%	5,7%	11,4%	24,3%	28,6%	100,0%
6 ans	6	1	5	3	2	12	19	48
	12,5%	2,1%	10,4%	6,3%	4,2%	25,0%	39,6%	100,0%
7 ans et plus	10	1	6	3	9	10	15	54
	18,5%	1,9%	11,1%	5,6%	16,7%	18,5%	27,8%	100,0%
Sans indication	51	6	4	9	24	47	56	197
	25,9%	3,0%	2,0%	4,6%	12,2%	23,9%	28,4%	100,0%
Total	552	103	85	45	216	265	424	1690
	32,7%	6,1%	5,0%	2,7%	12,8%	15,7%	25,1%	100,0%

Par rapport aux études précédentes, le constat que la part des élèves ayant quitté l'école, mais se réinscrivant par la suite augmente, même en ayant accumulé un certain retard scolaire, est réaffirmé.

5 Causes de l'arrêt des études

Afin de remédier en amont au problème du décrochage scolaire, un des volets de l'étude et du questionnaire soumis aux jeunes en rupture scolaire concerne les raisons individuelles qui les ont poussés à arrêter leurs études, du moins temporairement.

Les jeunes pouvaient indiquer plusieurs raisons aux collaborateurs de l'ALJ. Les taux sont calculés par rapport aux 1019 jeunes avec lesquels un contact, direct ou par un proche, a pu être établi.

Majeure différence par rapport aux cohortes précédentes: la première cause citée par les décrocheurs permanents et les élèves réinscrits est le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire (14,1% des élèves), suivie du refus de continuer à fréquenter leur ancienne école (12,8%).

L'échec ou l'anticipation d'un échec scolaire reste toujours une des raisons du décrochage les plus fréquemment citées (15,9%). S'y ajoutent 8,0% des jeunes qui s'attendent à de meilleures chances de réussite dans une nouvelle formation ou école, et 2,5% des jeunes ayant invoqué des problèmes de langue.

Vient ensuite l'inadaptation de l'orientation scolaire: 12,4% indiquaient ne pas ou ne plus aimer la voie de formation choisie, souvent à cause d'une mauvaise orientation. S'y ajoutent 6,2% indiquant d'avoir plus, d'autres ou de meilleures possibilités en optant pour un nouveau chemin. À inclure dans ce groupe sont également les jeunes qui indiquaient qu'ils n'avaient pas d'accès à la voie de formation désirée (4,4%), tandis que 3,4% des jeunes avaient opté pour un nouveau chemin par intérêt pour une formation ou un métier.

8,3% des jeunes ayant quitté l'école indiquaient ne pas avoir trouvé de poste d'apprentissage, 6,6% avoir vu leur patron résilier le contrat d'apprentissage, et 2,9% qui ont résilié eux-mêmes ce contrat.

Pour 8,1% des jeunes des raisons personnelles, familiales ou financières étaient la cause de leur décrochage scolaire. S'y ajoutent 6,9% des décrocheurs ayant invoqué des raisons de santé.

A noter également les jeunes ayant indiqué comme cause de leur décrochage les problèmes qu'ils avaient avec leurs professeurs (3,1%), avec d'autres élèves (2,5%) ou la mauvaise ambiance dans leur ancienne école (2,1%).

Ainsi, outre des justifications que l'on peut qualifier de purement scolaires, interviennent également des raisons d'ordre plus général.

Aux principales causes citées s'ajoute un éventail d'autres raisons qui sont reprises dans le tableau ci-après. Elles ont été regroupées de façon thématique afin de faciliter leur interprétation.

Catégorie	Détail des raisons invoquées pour l'arrêt des études	Absolu	%*
"plus d'envie d'aller à l'école"	Je n'avais plus de motivation de poursuivre mes études, je n'avais plus envie d'aller à l'école (également fin de la scolarité obligatoire)	144	14,1%
	Je n'avais plus envie d'aller à mon ancienne école	130	12,8%
"échec"	Echec scolaire ou anticipation d'un échec scolaire (dans une ou plusieurs branches)	162	15,9%
	Meilleures chances de réussite dans la nouvelle école	82	8,0%
	Problèmes de langue (en français, en allemand...)	25	2,5%
"orientation"	Mauvaise orientation, je n'aimais pas/plus la voie de formation choisie	126	12,4%
	Meilleures / plus de /autres possibilités	63	6,2%
	Je n'avais pas d'accès à la voie de formation désirée (à cause de mes notes, de la langue, il n'y avait plus de place disponible, il n'y avait pas d'établissement scolaire qui me plaisait...)	45	4,4%
	Mon école d'origine n'offrait pas la formation désirée, par intérêt pour une formation/un métier ou des branches	35	3,4%
"sans contrat d'apprentissage"	Je n'ai pas trouvé de patron/poste d'apprentissage	85	8,3%
	Résiliation du contrat d'apprentissage par le patron/fin du contrat d'apprentissage/faillite de l'entreprise	67	6,6%
	J'ai résilié mon contrat d'apprentissage	30	2,9%
"raisons personnelles"	Raisons personnelles, familiales, financières (ég. grossesse, enfant)	83	8,1%
	Maladie, handicap, problème de santé, accident/allergie	70	6,9%
"ambiance à l'école"	J'avais des problèmes avec mes professeurs	32	3,1%
	J'avais des problèmes avec les autres élèves	25	2,5%
	Mauvaise ambiance dans mon ancienne école	21	2,1%
"autre"	Renvoi de mon ancienne école (pour problèmes disciplinaires, absences...)	51	5,0%
	Difficultés avec mon ancien patron/mon ancienne entreprise/mes collègues	34	3,3%
	Pas satisfait avec système scolaire luxembourgeois (horaire, durée, organisation, incompatibilité du travail et de l'école...)	20	2,0%
	Meilleur encadrement des élèves dans la nouvelle école	18	1,8%
	Je n'aimais pas certaines branches	15	1,5%
	Internat dans la nouvelle école	9	0,9%
	Mes parents voulaient que je change d'école	6	0,6%
	J'ai échoué à l'examen d'admission (à la formation/à l'école désirée, au service de l'État/des communes, à l'armée/la police...)	6	0,6%
	Problèmes de délinquance/ de drogue	5	0,5%
	J'avais des problèmes de papiers/ retour temporaire (obligatoire) au pays d'origine	4	0,4%
	Dyslexie, dysorthographe, hyperactivité	1	0,1%
	Pour faire du sport de compétition	1	0,1%
	Autre raison	31	3,0%
"sans indication"	Sans indication de raison	128	12,6%

* calculé par rapport aux 1019 jeunes avec lesquels un contact a été établi.

Afin d'examiner s'il y a une corrélation entre les différentes causes du drop-out et les parcours ensuite suivis, le tableau suivant renseigne sur le lien entre le parcours et les causes.

À noter que ces chiffres se basent sur les décrocheurs avec lesquels un contact a pu être établi. Le tableau suivant reprend les catégories thématiques des causes invoquées ; les nombres de réponses peuvent donc différer par rapport au tableau précédent.

Parcours suivant les raisons invoquées							
	Scolarisé au Luxembourg	Scolarisé à l'étranger	Emploi	Mesure d'insertion prof.	Réinscription et re-décrochage	Sans occupation	Total
"plus envie d'aller à l'école"	70	7	34	9	33	80	233
	30,0%	3,0%	14,6%	3,9%	14,2%	34,3%	100,0%
"échec"	92	54	23	11	23	52	255
	36,1%	21,2%	9,0%	4,3%	9,0%	20,4%	100,0%
"orientation"	107	42	19	7	22	44	241
	44,4%	17,4%	7,9%	2,9%	9,1%	18,3%	100,0%
"sans contrat d'apprentissage"	51	5	15	12	20	65	168
	30,4%	3,0%	8,9%	7,1%	11,9%	38,7%	100,0%
"raisons personnelles"	47	5	11	4	21	50	138
	34,1%	3,6%	8,0%	2,9%	15,2%	36,2%	100,0%
"ambiance à l'école"	15	3	4	1	12	17	52
	28,8%	5,8%	7,7%	1,9%	23,1%	32,7%	100,0%
"autre"	56	26	16	11	17	54	180
	31,1%	14,4%	8,9%	6,1%	9,4%	30,0%	100,0%
"sans indication"	82	7	2	2	30	5	128
	64,1%	5,5%	1,6%	1,6%	23,4%	3,9%	100,0%
Total	335	98	70	31	117	200	851
	39,4%	11,5%	8,2%	3,6%	13,7%	23,5%	100,0%

Même si généralement, on note une forte tendance parmi les jeunes ayant quitté l'école en 2008/2009 de se réinscrire par la suite dans une école au Luxembourg ou à l'étranger, cette disposition est moins prononcée parmi les jeunes dont le problème cité était le manque de motivation. Le taux des réinscriptions atteint pour ces derniers 33,0%, mais il est de 45,5% à 69,6% pour ceux ayant quitté l'école pour cause d'échec, de mauvaise orientation, de toute "autre" raison ou parmi ceux n'ayant pas indiqué de raison spécifique.

Ainsi le manque de motivation de poursuivre leur formation mène les jeunes plutôt vers le marché de l'emploi (14,9%).

À noter à nouveau le taux élevé de jeunes ayant cité l'échec ou l'orientation inadaptée qui se tournent par la suite vers un institut de formation à l'étranger (21,2% et 17,4%).

Si le manque d'un poste d'apprentissage est en cause, on note une part importante de décrocheurs indiquant rester "sans occupation spécifique" (38,7%). Il en est de même pour les jeunes invoquant des raisons personnelles (36,2%).

La mauvaise ambiance à l'école produit la part la plus importante de réinscrits-re-décrocheurs: 23,1% se réinscrivent dans une école pour un premier temps, mais décrochent à nouveau par la suite.

6 Résumé et conclusions

La présente analyse est la cinquième étude sur le décrochage scolaire au Grand-Duché de Luxembourg. La première portait sur les décrocheurs de 2003 et 2004, la deuxième sur ceux de 2005 et 2006, la troisième sur ceux de 2006 et 2007, la quatrième sur l'année scolaire 2007/2008. La présente étude est consacrée aux décrocheurs ayant quitté l'école luxembourgeoise pendant l'année scolaire 2008/2009. Sur cette période, il y a eu 1690 élèves des lycées qui ont quitté l'école sans diplôme ou certification final.

Le relevé nominatif des décrocheurs a été établi de mois en mois grâce au fichier-élèves du ministère et transmis aux centres régionaux de l'Action locale pour Jeunes (ALJ). Les jeunes ont été contactés individuellement par les collaborateurs de l'ALJ, qui les ont questionnés et qui leur ont proposé le cas échéant leur soutien pour la recherche d'une formation ou d'une école.

Étude	Nombre d'élèves ayant quitté l'école	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	1984	12 mois	165,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	2422	18 mois	134,6	- 18,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	1320	12 mois	110,0	- 33,5%
4 2007/2008	1928	12 mois	160,7	-2,8 %
5 2008/2009	1690	12 mois	140,8	-14,8%

Parmi les élèves ayant quitté l'école de 2008/2009, il y en a :

- 424 qui n'ont pas pu être joints malgré les efforts de l'ALJ ; la grande majorité de ces anciens élèves a très probablement quitté le pays;
- 655 décrocheurs temporaires qui se sont inscrits entre-temps à une autre école, au Luxembourg (552) ou à l'étranger (103), le plus souvent en Belgique ;
- 611 décrocheurs permanents qui ont définitivement quitté l'école:
 - 85 ont un emploi
 - 45 se retrouvent dans une mesure d'emploi
 - 216 s'étaient réinscrits dans une école et ont à nouveau décroché
 - 265 sont sans aucune occupation.

Les décrocheurs permanents

Étude	Nombre de décrocheurs permanents	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	927	12 mois	77,1	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	1099	18 mois	61,1	-20,8%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	538	12 mois	44,8	-41,9%
4 2007/2008	753	12 mois	62,8	-18,5%
5 2008/2009	611	12 mois	50,92	-34,0%

Le nombre moyen mensuel de décrocheurs permanents a fortement baissé, à savoir de 34 % par rapport à 2003-2004.

Cette évolution n'a pas été la même pour les décrocheurs ayant un emploi, ceux dans une mesure d'insertion ou les décrocheurs sans aucune occupation.

Étude	Nombre de décrocheurs ayant un emploi	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	352	12 mois	29,3	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	250	18 mois	13,9	-52,6%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	104	12 mois	8,7	-70,3%
4 2007/2008	174	12 mois	14,5	-50,5%
5. 2008/2009	85	12 mois	7,1	-75,8%

Étude	Nombre de décrocheurs dans une mesure d'insertion	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	253	12 mois	21,2	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	309	18 mois	17,2	-18,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	138	12 mois	11,5	-45,8%
4 2007/2008	96	12 mois	8,0	-62,3%
5. 2008/2009	45	12 mois	3,8	-82,3%

Étude	Nombre de décrocheurs sans occupation	Durée période	Nombre moyen mensuel	Par rapport à la 1 ^{ère} étude
1 (1.11.2003-31.10.2004)	322	12 mois	26,8	-
2 (1.11.2004-30.4.2006)	540	18 mois	30,0	+11,9%
3 (1.5.2006-30.4.2007)	296	12 mois	24,7	-7,8%
4 2007/2008	383	12 mois	31,9	+19,0%
5. 2008/2009	265	12 mois	22,1	-17,5%

Le taux des élèves quittant l'école pour un emploi et celui des décrocheurs insérés à une mesure d'emploi ont fortement diminué. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour le taux des décrocheurs sans aucune occupation qui a augmenté.

Calcul du taux de décrochage théorique

Cette approche se fonde sur une cohorte d'élèves entrant en classe de 7e et sur le nombre de décrocheurs jusqu'à la fin de leur scolarité théorique qui est extrapolé à partir des données par année d'études que fournit la présente analyse.

Étude	Année scolaire correspondante	Elèves entrant en 7e ES et EST	Nb théorique de décrocheurs temporaires de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage temporaire théorique	Nb théorique de décrocheurs permanents de cette cohorte jusqu'à la fin de leur scolarité	Taux de décrochage permanent théorique
1	2003/2004	5.128	508	9,9%	881	17,2%
2	2005/2006	5.161	477	9,2%	771	14,9%
3	2006/2007	5.455	351	6,4%	512	9,4%
4	2007/2008	5.454	582	10,7%	614	11,2%
5	2008/2009	5.588	559	10,0%	503	9,0%

Après une nette augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage temporaire a diminué à nouveau en 2008/2009.

Après une légère augmentation en 2007/2008, le taux de décrochage permanent (9%) est nettement repassé sous la barre des 10%, "benchmark" visé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie 2020. Avec ce taux, le Luxembourg se place ainsi parmi les meilleurs élèves en la matière au niveau européen; seuls quelques pays de l'Est qui connaissent un essor économique après avoir rejoint l'Union européenne; la Pologne, la Slovaquie et la Lituanie ont connu des taux de décrochage entre 5 et 8% en 2008, alors que la Finlande réalisait 9,8%, les pays avoisinants 12% en Belgique, 11,8% en France et en Allemagne.

Les indicateurs et les causes du décrochage

L'enquête a également étayé le constat que certains groupes d'élèves courent un plus grand risque de décrocher :

- les garçons plus que les filles;
- les élèves de nationalité étrangère (allemands et belges exceptés) plus que ceux de nationalité luxembourgeoise;
- les élèves de la 9e pratique ainsi que ceux inscrits au régime professionnel;
- les élèves avec un retard scolaire d'au moins deux années - c'est l'indicateur le plus univoque du décrochage.

Quant aux raisons invoquées par les décrocheurs, les plus citées ont été les suivantes²¹:

- 22,9% invoquent le manque de motivation de poursuivre une formation scolaire ou de fréquenter leur ancienne école ce qui est nettement plus élevé que l'année précédente (18,4%);
- 23,6 % se sont sentis mal orientés, comme les 26,8% l'année précédente;
- 25,0% quittent l'école à cause d'un échec scolaire, contre 27,4% l'année précédente;
- 16,5% indiquent qu'ils n'ont pas trouvé de poste d'apprentissage ou que le contrat a été résilié; ce taux n'a guère changé.

12,6 % des personnes interrogées ne donnent aucune raison, ce qui est à peu près le double de l'étude précédente (6,5%).

²¹ Rassemblement des catégories, calcul par rapport aux jeunes avec lesquels un contact a été établi.

Conclusions

La diminution du décrochage scolaire à partir de l'année 2003 est certainement due aux mesures prises par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, à savoir l'amélioration de l'orientation scolaire suite au règlement de promotion de 2005, le suivi systématique des décrocheurs par l'Action locale pour Jeunes (ALJ), la création de nouvelles offres scolaires pour des élèves en difficulté comme les classes relais pour des élèves au comportement difficile, les classes spécifiques pour redoublants ou les cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP).

L'augmentation du décrochage en 2007/2008 avait été probablement due au fait que certaines mesures avaient eu un effet éphémère l'année précédente et n'ont pu être rendues durables que par la suite. Le fait que le taux de décrochage est repassé sous la barre des 10 pour cent est encourageant, notamment au vu des problèmes que pose au système éducatif luxembourgeois l'insertion des nombreux immigrants. Ceux-ci arrivent au pays en cours de scolarité souvent sans aucune connaissance des langues d'instruction du pays. L'ordre de grandeur en est tel que chaque cohorte d'âge s'accroît de 1 à 2 % par année.

L'analyse des causes du décrochage semble indiquer que l'échec scolaire n'est plus la cause majeure qui incite les élèves à arrêter les études; ce sont la démotivation et le désintérêt qui sont davantage en cause.

Il s'agit maintenant de stabiliser ce taux et, dans la mesure du possible, de prendre des mesures qui permettront de le réduire davantage. Il semble réaliste de viser durablement un taux de décrochage entre 7 et 8 pour cent.

7 Références

- Commission Européenne, DG Education et Culture, (2009), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission Européenne, DG Education et Culture, (2007), Progress towards the Lisbon Objectives in Education and Training. Indicators and Benchmarks
- Commission Européenne, DG Education et Culture, (2006), Detailed Analysis of Progress. Towards the Lisbon Objectives in Education and Training. 2006 Report
- Commission Européenne, DG Education et Culture, (2005), Study on Access to Education and Training, Basic Skills and Early School Leavers. Lot 3: Early School Leavers. Final Report
- Commission Européenne, DG Education et Culture, (2005), Mise en œuvre du programme de travail « Education et Formation 2010 ». Rapport d'avancement 2005 : Luxembourg
- Direction générale de la recherche appliquée Canada, (2000), Le décrochage scolaire : définitions et coûts
- Glasman D., (2000), "Le décrochage scolaire: une question institutionnelle", Diversité Ville-Ecole-Intégration, n° 122
- MENFP, (2005), Analyse des "Klassenwiederholens" im primären und postprimären Bereich
- MENFP, (2007), Les Chiffres Clés de l'Education Nationale
- MENFP, (2005), Les Elèves quittant prématurément nos écoles
- MENFP, (2006), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage
- MENFP, (2008), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Mai 2006 à avril 2007.
- MENFP, (2009), Le décrochage scolaire au Luxembourg: Parcours et caractéristiques des jeunes en rupture scolaire. Causes du décrochage. Année scolaire 2007/2008
- MENFP, (2010), Rapport d'activité 2009
- OCDE, (2010), Regards sur l'Education : les indicateurs de l'OCDE

Impressum

© Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

année édition: 2011
ISBN: 978-2-87995-054-9

rédaction: Service des Statistiques et Analyses / Département ES-EST
Manon Unsen, Marc Barthelemy
tél.: 247 - 85186, e-mail: manon.unsen@men.lu

en collaboration avec: Service de la Formation professionnelle, Action locale pour Jeunes, Service Informatique

layout: MENFP, Service de la Coordination générale

